



Association Septémoise pour  
la Réduction des Nuisances  
de l'Autoroute

Le 25 février 2025

Compte rendu Réunion avec Monsieur le maire

### **Participants**

Le CIQ des hauteurs de Septèmes s'est rapproché de l'association Chutt car ils subissent des nuisances de bruit. Nous, Arnaud Blaise, accompagné de la trésorière du CIQ, et Pierre Gallouin, président de Chutt, avons été reçus ensemble par Monsieur le maire ainsi que son directeur des services.

### **Objet de la réunion**

Nous informons que les nuisances de l'autoroute sont de plus en plus importantes sur Septèmes, notamment le quartier des Castors depuis le dernier incendie.

### **Chutt auditionné par le Sénat sur les nuisances du bruit**

Nous informons notre Maire qu'après une période médiatique intense, c'est maintenant au tour du Sénat de solliciter Chutt. Un représentant de l'association Chutt sera auditionné le 5 mars. Nous proposons qu'un représentant de la Mairie prenne connaissance préalablement à l'envoi de nos réponses, voire y participe. M. le Maire décline considérant que la Mairie doit laisser les associations Alors être pleinement à la manœuvre dans leurs actions.

### **Mur basse bédoule sens Marseille - Aix**

Arnaud Blaise indique que le CIQ ainsi que Chutt avons participé à la réunion de l'Observatoire du bruit de la Métropole, réunion présidée par Madame Amapola Ventron. Le thème était le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). On nous a informé du démarrage de l'édification de l'écran acoustique de la Basse bédoule (sens Marseille – Aix en Provence).

M. le Maire détaille les caractéristiques de cet écran. Il sera en bois, d'une hauteur de 4 mètres, implanté sur une base de béton. L'écran sera surmonté de diffracteurs qui permettront une baisse légère des niveaux sonores. Le coût pour la Commune est de 484.000€.

### **Mur basse bédoule sens Aix -Marseille**

Lors de la même réunion, les représentants de la Métropole nous ont informé également de la demande de la mairie de Septèmes d'une étude pour un mur antibruit de l'autre côté, dans le sens Aix – Marseille. M. le Maire corrige en précisant que **c'est la DREAL qui a proposé ce mur**, au regard de ses critères à elle. Il mentionne le réaménagement d'une clinique La Raphaëlle dans la future zone protégée.

### **Mur haute bédoule prolongé de manière à protéger les Castors**

Nous demandons d'appuyer notre demande pour l'édification d'écran acoustique dans le sens ex Marseille sur la haute bédoule, en face du mur qui existe déjà, mais également dans le prolongement après le pont, de manière à protéger le quartier au-dessus, l'école Sainte Elisabeth, et les Castors. L'extension de la zone artisanale va amener à réduire le couvert végétal qui absorbait le bruit. Il faut compenser.

Il convient de moderniser également le mur antibruit de 94 qui protège les maisons et le lotissement derrière docteur Sauze. Nous suggérons de le rendre lui aussi absorbant, et de l'équiper d'une casquette, ce qui permettrait de protéger les habitations du quartier des Hauts de Septèmes.

M. le Maire accède à nos demandes « sous réserve que l'Etat et la Métropole soient associés et stabilisent leur participation ».

### **Le cheminement piétonnier à Septèmes**

Pierre Gallouin, adhérent AESE, rappelle que depuis plusieurs années, l'AESE demande à ce que sur la place devant la mairie, côté salle Fernand Ros, les parents ne soient pas obligés de faire du gymkhana de poucettes, ou de caddie entre les poubelles. Le directeur des services répond que c'est une question plus complexe qu'il n'y paraît. Néanmoins, une solution va être trouvée prochainement, en déplaçant les poubelles.

Depuis plusieurs années également, nous signalons le danger pour les piétons qui empruntent le tunnel sous l'autoroute entre le camping La Verdière et l'avenue du docteur Sauze.

### **Les transports en commun**

Concernant la nouvelle ligne 51, elle ne fait plus le tour du rond-point de Tubié. Quid des arrêts sur Mandela et Tubié ? Au contraire, n'aurait-on pas pu prolonger la 51 du rond-point de Tubié au rond-point de la pharmacie en face de La Gavotte Perret ce qui permettrait de désenclaver la Cité ?

M. le Maire nous répond qu'il y a un projet de ligne pour desservir La Gavotte-Peyret. Pour la jonction quartier Tubié vers les arrêts des lignes qui remplaceront la ligne 51, il y aura le transport à la demande. M. le Maire évoque également les Castors, avec un arrêt de bus sur la place centrale.

Nous remercions M. le Maire pour la réunion.